

Signalisation - PORTE COUPE FEU...

Référence : A4480052

DESCRIPTION :

Panneau de signalisation 'PORTE COUPE FEU Ne mettez pas d'obstacle à la fermeture'

Facile à mettre en place, ce panneau d'interdiction permet d'identifier les porte coupe-feu et d'éviter leur obstruction.



INFORMATION PRODUIT

Panneau de signalisation 'PORTE COUPE FEU Ne mettez pas d'obstacle à la fermeture'

Facile à mettre en place, ce panneau d'interdiction permet d'identifier les portes coupe-feu et d'éviter leur obstruction.

Idéal dans les lieux destinés à recevoir du public.

Caractéristiques

- Matière: PVC avec laminage (résistant aux UV, eau et intempéries) ou vinyle souple autocollant
- Dimensions: 150 x 210 mm / 300 x 420 mm
- Coloris: Fond rouge texte blanc
- Utilisation: intérieur et extérieur pour le PVC et intérieur pour le vinyle souple autocollant

L'importance de maintenir les portes coupe-feu dégagées ne peut être sous-estimée lorsqu'il s'agit de la sécurité incendie. Ces portes spécialement conçues ont pour objectif principal d'empêcher la propagation du feu et de la fumée à travers les différents compartiments d'un bâtiment, protégeant ainsi les occupants et limitant les dégâts matériels. Pour



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

garantir leur efficacité, il est essentiel que ces portes puissent se fermer sans entrave en cas d'urgence.

C'est là que le panneau de signalisation "PORTE COUPE-FEU Ne mettez pas d'obstacle à la fermeture" entre en jeu. Facile à installer, ce panneau joue un rôle crucial en identifiant clairement les portes coupe-feu et en rappelant aux individus de ne pas les bloquer ou de ne pas entraver leur fermeture. Placé à proximité de ces portes, il sensibilise les occupants à l'importance de maintenir ces voies d'évacuation vitales exemptes d'obstacles.

Contribuer activement à la prévention des incendies et à la préservation de sa propre sécurité est un devoir de tous les occupants d'un bâtiment. En respectant scrupuleusement les indications du panneau "PORTE COUPE-FEU Ne mettez pas d'obstacle à la fermeture", chacun apporte sa contribution à la sécurité globale.

La présence visible de ce panneau de signalisation dans les espaces où se trouvent des portes coupe-feu crée une prise de conscience parmi les occupants du bâtiment. En les incitant à être attentifs à ces portes vitales, le panneau renforce l'importance de préserver leur accessibilité et d'éviter tout encombrement.

En cas d'incendie, le temps est d'une importance cruciale. Chaque seconde compte pour évacuer les lieux en toute sécurité. Un simple geste consistant à ne pas obstruer les portes coupe-feu peut faire la différence entre la vie et la mort. C'est pourquoi il est primordial que tous les occupants comprennent l'importance de cette consigne et la respectent activement.

Il est également essentiel de noter que les panneaux de signalisation tels que "PORTE COUPE-FEU Ne mettez pas d'obstacle à la fermeture" sont conformes aux réglementations de sécurité en vigueur. En les installant correctement et en les maintenant en bon état, les propriétaires et les gestionnaires de bâtiments démontrent leur engagement envers la sécurité de tous.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A4480010 Dimensions (en mm) - 210 x 150, Matériau - PVC

Réf. A4480052 Dimensions (en mm) - 210 x 150, Matériau - Vinyle souple autocollant

Réf. A4480053 Dimensions (en mm) - 300 x 420, Matériau - Vinyle souple autocollant

Réf. A4480054 Dimensions (en mm) - 300 x 420, Matériau - PVC



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com